

De : Emmanuel BODOIGNET [...]

Envoyé : dimanche 24 septembre 2023

À : M. RUSCH

Cc : [...]

Objet : POUR ATTRIBUTION : Ajout SNS - Proposition

[...] je te prie de trouver ci-dessous ma **proposition d'ajout en violet** à l'avis de la CNS sur la SNS, qui se base tout simplement sur la mesure 33 du Ségur. [...] Pour argumenter mes propos, je cite **la SNS en bleu** et **le Ségur en rouge**.

[...] une fois rédigées, je peux relire la partie sur la santé en milieu carcéral et pour les réponses à apporter en matière de santé sur les personnes migrantes.

[...]

La Stratégie Nationale de Santé, prévoit au 7.1. (page 70) d'*Articuler la stratégie nationale avec les plans nationaux et régionaux*" avec une dernière phrase qui indique :

"De même, les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) signés entre chaque ARS et le ministère de la santé doivent s'inscrire dans la stratégie nationale de santé, en identifiant en leur sein les priorités que celle-ci porte."

Alors que dans plusieurs ARS, les PRS sont terminés voir présentés à la population, cette mention ne peut qu'inquiéter les acteurs qui pensaient que les PRS permettraient d'alimenter la SNS et non imposer la SNS pour la construction des PRS. Le temps n'est pas le bon.

Pour rappel, dans le cadre du Ségur de la Santé, la dernière mesure (33) prévoyait la chose suivante :

"MESURE 33 ÉVOLUTION DES ARS : RENFORCER LE NIVEAU DÉPARTEMENTAL ET L'ASSOCIATION DES ÉLUS

— **Renforcer le dialogue territorial avec les élus en développant la présence des ARS à l'échelon départemental et en créant un conseil d'administration des ARS avec davantage de place destinées aux élus.**

— **Redonner aux ARS les moyens pour exercer leurs missions et renforcer leur capacité d'accompagnement de projet."**

Cette SNS vient donc en contradiction avec le travail réalisé dans le cadre du Ségur.

Proposition d'ajout à l'avis :

Cette première phrase du projet de SNS souligne, s'il en est besoin, l'importance de la SNS ; d'autant plus, au vu de la situation, qu'il ne s'agit ni plus ni moins que de « *rebâtir* » le système de santé.

La SNS constituant le cadre de la politique nationale de santé, son articulation avec les plans ou autres stratégies thématiques, d'une part, et avec les PRS, d'autre part, se pose. Sur le premier point, la cohérence doit être vérifiée et assurée (ex.: stratégie nationale santé sexuelle). Sur le second point, outre la question de la déclinaison de la SNS dans le PRS (approche « descendante »), la possibilité d'enrichir la SNS par des enjeux issus de dynamiques régionales (approche « ascendante ») doit pouvoir être envisagée.

La SNS devrait pouvoir s'appuyer sur la Mesure 33 du Ségur et ainsi renforcer le dialogue territorial avec les élus en développant la présence des ARS à l'échelon départemental et en créant un conseil d'administration des ARS avec davantage de place destinées aux élus, tout en redonnant aux ARS les moyens pour exercer leurs missions et renforcer leur capacité d'accompagnement de projet.

La SNS doit pouvoir également prendre en compte les engagements internationaux de la France dans le domaine de la santé (ex. : Europe, OMS).

Ces enjeux d'articulation doivent pouvoir être explicités (dispositifs à mettre en œuvre) dans la partie «Mettre en œuvre, suivre et évaluer la SNS ».

Emmanuel BODOIGNET

Président AIDES Bourgogne-Franche-Comté
Membre du Bureau du Conseil d'Administration
[...]



9 Place Emile Zola
21000 Dijon

FB [facebook.com/aides](https://www.facebook.com/aides)

TW [@assoAIDES](https://twitter.com/assoAIDES)

www.aides.org